

Allocution de Son Excellence M. Fernando de la Rúa Président de la République argentine

Les années 1980 ont représenté pour les pays de l'Amérique latine une étape importante, marquée par le rétablissement des institutions démocratiques. Cela a été une période de changements, de transformations et d'engagements. Cela a également été une décennie qui a vu renaître des institutions.

Le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple que préconisaient de grands constitutionnalistes argentins a engendré le renversement du despotisme. La démocratie représentative est aujourd'hui établie dans la région. Pour exister pleinement, elle nécessite les efforts constants de tous.

La démocratie est fondée sur des valeurs essentielles que partagent tous nos peuples, tout comme le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales, la primauté du droit, le progrès économique et social dans la liberté, et d'autres choses encore. Si ce système de gouvernement rejette le fanatisme et la violence, le désintéressement et la neutralité permanents lui portent préjudice. Sa force dépend de l'enthousiasme avec lequel les citoyens profitent des possibilités qui leur sont offertes.

La démocratie confère aux États une empreinte, un style qui se reflètent dans l'activité internationale. Elle suggère la transparence et des comportements basés sur des règles certaines, connues et respectées de tous.

Sur le continent américain, où pendant des décennies le système démocratique a subi des interruptions en raison de coups d'État militaires, le rétablissement de la démocratie a contribué à appuyer vigoureusement les processus d'intégration régionale. Le Marché commun du Sud (Mercosur) en est un bon exemple. On constate que les anciennes causes de conflit ont disparu pour céder le pas aux politiques de coopération entre partenaires.

La démocratie et la paix en tant que piliers de ce processus se sont traduites par le *Protocole d'Ushuaia* sur l'engagement démocratique dans le Mercosur, en Bolivie et au Chili, signé en juillet 1998 et incorporé dans le *Traité d'Asunción* pour faire partie des documents fondamentaux, ainsi que la *Déclaration politique* du Mercosur, de la Bolivie et du Chili, en tant que zone de paix, et par le document de Buenos Aires sur l'engagement social dans le Mercosur, en Bolivie et au Chili.

Le *Protocole d'Ushuaia* réitère ce qui a été exprimé dans la *Déclaration présidentielle de Las Leñas* en 1992, en ce sens que l'existence d'institutions démocratiques est une condition essentielle au développement des processus d'intégration des États parties et que toute interruption de l'ordre démocratique dans l'un d'eux constitue un obstacle inacceptable à la continuité dans le processus de l'État touché.